

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 15 mars 2011 — N° 3

Président de l'Assemblée nationale : M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 49.
AFFAIRES COURANTES
Déclarations de députés
M. Gautrin (Verdun) fait une déclaration concernant le décès Mme Marie-Andrée Bertrand.
M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant M. Jonathan Bezeau.
Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant le décès de M. André Lachapelle, prêtre de la Société des Missions-Étrangères au Japon.
M. Girard (Gouin) fait une déclaration concernant la fromagerie Hamel.
M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de rendre hommage au Domaine Les Brome.

Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant le $40^{\rm e}$ anniversaire du Club de natation de Montréal-Nord.
M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration concernant l'Abri de la Rive-Sud.
M. Ouimet (Marquette) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale des droits des consommateurs et la remise du Prix de l'Office 2011.
Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.
M. Paquet (Laval-des-Rapides) fait une déclaration concernant le Mois de la prévention de la fraude.
À 14 h 02, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.
Les travaux reprennent à 14 h 11.
Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le Rapport sur les impacts de l'exercice des pouvoirs de la Régie de l'énergie sur les prix et les pratiques commerciales dans la vente au détail d'essence ou de carburant diesel – janvier 2011.

(Dépôt n° 27-20110315)

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le Plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2014.

(Dépôt n° 28-20110315)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, dépose :

La Proposition du Parti québécois de modifications à la *Loi électorale*.

(Dépôt n° 29-20110315)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 15 mars 2011, qu'il a adressée à M. Pierre Moreau, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, accompagnée d'un document intitulé « Projet de réforme pour un mode de scrutin mixte et compensatoire – mai 2010 », présenté par Québec solidaire.

(Dépôt n° 30-20110315)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 15 mars 2011, qu'elle a adressée à M. Pierre Moreau, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, concernant la nouvelle carte électorale.

(Dépôt n° 31-20110315)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 novembre 2010 par M. Khadir (Mercier), concernant une petite centrale hydroélectrique sur la rivière Jacques-Cartier à Shannon;

(Dépôt n° 32-20110315)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 2 décembre 2010 par M. Bergeron (Verchères) et le 9 décembre 2010 par M. Drolet (Jean-Lesage), concernant la contrebande de tabac dans les circonscriptions de Charlevoix et de Jean-Lesage;

(Dépôt n° 33-20110315)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 9 décembre 2010 par M. Traversy (Terrebonne), concernant les frais de scolarité;

(Dépôt n° 34-20110315)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 février 2011 par M. Khadir (Mercier), concernant la modification de la Charte de la Ville de Montréal;

(Dépôt n° 35-20110315)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 février 2011 par M. Bonnardel (Shefford), concernant le traitement de la sclérose en plaques.

(Dépôt n° 36-20110315)

M. le président dépose :

Un message de sa Majesté la Reine, chef du Commonwealth, à l'occasion du Jour du Commonwealth le lundi 14 mars 2011;

(Dépôt n° 37-20110315)

Une lettre, en date du 7 mars 2011, adressée à M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, par Mme Marie-José Nadeau, vice-présidente exécutive – Affaires corporatives et secrétaire générale à la société Hydro-Québec, concernant les contrats d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 38-20110315)

Puis il dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 24 février 2011 :

Décision 1552-1 concernant le Règlement sur les contrats du commissaire à l'éthique et à la déontologie;

(Dépôt n° 39-20110315)

Decision 1552-2 concerning the Regulation respecting contracts of the Ethics Commissioner;

(Dépôt n° 40-20110315)

Décision 1553-1 concernant le Règlement sur les contrats du Directeur général des élections et le Règlement sur les contrats de la Commission de la représentation édictés en vertu de la *Loi électorale*;

(Dépôt n° 41-20110315)

Decision 1553-2 concerning the Regulation respecting contracts of the Chief Electoral Office and the Regulation respecting contracts of the Commission de la representation enacted pursuant to the *Election Act*;

(Dépôt n° 42-20110315)

Décision 1555 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député;

(Dépôt n° 43-20110315)

Décision 1556 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 44-20110315)

Enfin, il dépose :

Le nouveau diagramme de l'Assemblée, en date du 15 mars 2011.

(Dépôt n° 45-20110315)

Dépôts de rapports de commissions

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 17 février 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 119, Loi concernant le processus électoral.

(Dépôt n° 46-20110315)

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 15 et 17 février 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect.

(Dépôt n° 47-20110315)

Dépôts de pétitions

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 246 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le surpeuplement des logements au Nunavik.

(Dépôt n° 48-20110315)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

Un document intitulé « Modifications proposées aux articles 36 et 37 de la *Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès* ».

(Dépôt n° 49-20110315)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime sa profonde tristesse devant les effets dévastateurs du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé le Japon le vendredi 11 mars 2011;

QU'elle adresse au peuple japonais représenté ici aujourd'hui par l'ambassadeur du Japon au Canada, en visite officielle au Québec, et par le consul général du Japon à Montréal, un message de condoléances pour les très nombreuses pertes en vies humaines occasionnées par cette catastrophe;

QU'elle exprime également sa compassion pour toutes les familles et les populations directement touchées;

QU'elle est préoccupée par le sort des Québécoises et Québécois se trouvant présentement au Japon et qu'elle appelle le gouvernement du Québec à tout mettre en œuvre en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral pour assurer leur sécurité, notamment à travers les services de la Délégation générale du Québec à Tokyo;

QU'elle souligne enfin le courage et la dignité du peuple japonais face à cette dure épreuve.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 145 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

 la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charette (Deux-Montagnes), conjointement avec M. Dubourg (Viau), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue l'initiative KANPE;

QU'elle salue le dynamisme et l'altruisme des membres de l'organisme mis sur place dans le but de créer un nouveau programme global qui accompagne et soutient les Haïtiens les plus vulnérables dans leur quête d'un avenir meilleur.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Boucher (Johnson), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite le fondeur Alex Harvey qui a remporté les grands honneurs aux championnats du monde de ski de fond tenus à Oslo en Norvège le 2 mars dernier avec son coéquipier Devon Kershaw;

QU'elle souligne le caractère exceptionnel de la performance d'Alex Harvey qui, à l'âge de 22 ans seulement, remporte la première médaille d'or de l'histoire canadienne lors de l'épreuve du sprint par équipe. Cet exploit le fait ainsi passer à l'histoire et fait de lui une source d'inspiration majeure pour tous les jeunes skieurs du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), présente une motion concernant la centrale nucléaire Gentilly II; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec Mme Beaudoin (Rosemont), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la $100^{\rm e}$ Journée internationale des femmes qui a eu lieu le 8 mars dernier et qu'elle réaffirme l'importance de l'égalité entre les hommes et les femmes comme valeur fondamentale de la société québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels 2008-2009 des agences de la santé et des services sociaux de l'Estrie et des Laurentides soit déférée à la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux, soit membre de ladite commission pour la durée de ces mandats.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

 la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation des travaux de la commission, à l'examen de rapports annuels de gestion de ministères et d'organismes publics et à la vérification des engagements financiers des ministères et des organismes publics.
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles se réunira en séance de travail afin de statuer sur le mandat d'initiative concernant la sécurité des approvisionnements en produits pétroliers et de décider des suites à donner à ce mandat.
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation des travaux de la commission.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat ajourné le 24 février 2011 sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau) et M. Gaudreault (Jonquière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Blanchet (Drummond) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son refus d'assurer la primauté de la langue et de la culture d'expression française à titre d'outil de rayonnement international, de ressource d'intégration harmonieuse des immigrants et d'expression de la fierté nationale des Québécoises et des Québécois.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Blanchet (Drummond) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Lapointe (Crémazie) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incurie à l'endroit des aînés vulnérables et pour son refus obstiné à mettre en œuvre immédiatement un plan d'urgence pour faire face à la crise qui sévit dans les soins et la sécurité des aînés.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond) et Mme Lapointe (Crémazie) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son refus de vouloir reconnaître que la souveraineté du Québec, c'est-à-dire le contrôle de tous ses impôts, le vote de toutes ses lois et la signature de tous ses traités, est une condition essentielle au plein développement économique du Québec.

À 18 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Débat sur le discours d'ouverture

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Kotto (Bourget) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral et son premier ministre pour leur absence de vision et de volonté relativement à une réelle intégration de l'ensemble de nos immigrants à la société québécoise.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et M. Kotto (Bourget) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incompréhension des réels besoins en éducation.

À 21 h 28, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 16 mars 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES